



## AVIS PUBLIC

### Consultation Publique

La municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka invite ses citoyens à une consultation publique qui se tiendra le 10 juin 2025 à 18h30 au 221 rue Centrale, Saint-Stanislas-de-Kostka.

Objet: Adoption par le conseil municipal du projet de règlement 459-2025, règlement de contrôle intérimaire découlant du processus de révision du plan et des règlements d'urbanisme.

Description: Le projet de règlement 459-2025 vise à instaurer des mesures temporaires de contrôle intérimaire afin de gérer l'aménagement et le développement du territoire pendant la révision du plan et des règlements d'urbanisme. Cette consultation publique est une occasion pour les citoyens de poser des questions, de donner leur avis et de participer activement à la prise de décision.

Participation: Tous les citoyens sont encouragés à participer à cette consultation publique pour exprimer leurs opinions et contribuer à l'élaboration du règlement.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet de la municipalité ou contacter le bureau municipal.

DONNÉ À SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA CE 22 mai 2025

Éric Beaulieu

Directeur général et Greffier-trésorier

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Éric Beaulieu, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié, le 22 mai 2025, l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit suivant à Saint-Stanislas-de-Kostka:

Centre municipal et Bibliothèque Maxime-Raymond et en déposant cet avis sur le site internet de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 22 mai 2025

Éric Beaulieu

Directeur général et greffier-trésorier